



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission de la santé et des services sociaux

Rapport

Élection à la présidence et à la vice-présidence de la
Commission

Procès-verbal de la séance du 1^{er} juin 2016

**Dépôt à l'Assemblée nationale :
n° 2281-20160602**

QUÉBEC

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU MERCREDI 1 ^{ER} JUIN 2016.....	1
ÉLECTION À LA PRÉSIDENTE	1
ÉLECTION À LA VICE-PRÉSIDENTE.....	2

Séance du mercredi 1^{er} juin 2016

Mandat : Élection à la présidence et à la vice-présidence de la Commission (Décision de la Commission de l'Assemblée nationale le 1^{er} juin 2016)

Membres présents :

M^{me} Hivon (Joliette)
M^{me} Lamarre (Taillon)
M. Paradis (Lévis)
M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière)
M. Poëti (Marguerite-Bourgeoys)
M^{me} Sauvé (Fabre)
M. Tanguay (LaFontaine)
M^{me} Tremblay (Chauveau)

Autre député présent :

M. Chagnon (Westmount–Saint-Louis), président de l'Assemblée nationale

La Commission se réunit à la salle Louis-Hippolyte-LaFontaine de l'hôtel du Parlement.

À 17 h 19, M. Chagnon (Westmount–Saint-Louis) déclare la séance ouverte.

ÉLECTION À LA PRÉSIDENTE

M^{me} Tremblay (Chauveau) propose :

QUE M. Tanguay (LaFontaine) soit élu président de la Commission de la santé et des services sociaux.

La motion est adoptée à l'unanimité des membres de chaque groupe parlementaire.

M. le président déclare M. Tanguay (LaFontaine) élu président de la Commission de la santé et des services sociaux.

M. Tanguay (LaFontaine) prend ses fonctions à la présidence.

ÉLECTION À LA VICE-PRÉSIDENTE

M^{me} Lamarre (Taillon) propose :

QUE M^{me} Hivon (Joliette) soit élue vice-présidente de la Commission de la santé et des services sociaux.

La motion est adoptée à l'unanimité des membres de chaque groupe parlementaire.

M. le président déclare M^{me} Hivon (Joliette) élue vice-présidente de la Commission de la santé et des services sociaux.

À 17 h 22, M. le président lève la séance et la Commission, ayant accompli son mandat, suspend ses travaux jusqu'à 19 h 30 afin de poursuivre un autre mandat.

La secrétaire de la Commission,

La vice-présidente de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Dany Hallé

Véronique Hivon

DH/mcm

Québec, le 1^{er} juin 2016